

IN HOC SIGNO VINCES SAS

Société par actions simplifiée de 500 €

Siège social : 161 rue Casimir Périer 95870 Bezons

837 845 072 RCS PARIS

Procès-Verbal en date du 04 Janvier 2021

AG EXTRAORDINAIRE DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'an deux mille vingt un, le 4 janvier, A neuf heures trente,

Monsieur Camille VINCENT, demeurant 161 rue Casimir Périer 95870 Bezons, Associé unique de la société IN HOC SIGNO VINCES,

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Camille VINCENT, associé unique, a établi et arrêté les décisions suivantes :

- Transfert du siège social
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

1ÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à ce jour

de 135 boulevard Diderot 75012 Paris
à 161 rue Casimir Périer 95870 Bezons

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante les statuts :

Article 4 - Siège social

Le siège social a été déplacé du 135 Boulevard Diderot 75012 Paris pour être fixé au 161 rue Casimir Périer 95870 Bezons en date du 4 janvier 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 2 originaux,

À Bezons

Le 4 janvier 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a vertical stroke intersecting it.